

## ÉVANGILE DE JEAN

### LE SENS DE "DIABOLOS" DANS L'ÉVANGILE DE JEAN<sup>1</sup> Jn 8,44

Il y a dans l'Évangile de Jean trois emplois du mot diabolos (Jn 6,70 ; 8,44; 13,2), qui font tous difficulté. Cependant, il nous a semblé qu'ils pouvaient s'éclairer les uns par les autres, si on acceptait de comprendre diabolos au sens grec de "calomniateur", et, si, comme le fait Jean lui-même en 6,71, on admettait que le référent est chaque fois Judas.

En 6,70, la dernière édition de la Bible de Jérusalem (1973) traduit encore diabolos par "démon"; pourtant chacun sait que diabolos et daimôn se sont pas synonymes. La traduction œcuménique (1972) traduit "diable" et, en note, elle donne à entendre qu'il faut penser "instrument de Satan" ou du diable. R. E. Brown traduit "a devil" et commente : " Thus, for John, Judas was definitively the tool of Satan or the devil". B. Lindars commente la traduction, "a devil", de la même manière que la TOB et Brown. Certes, il est possible – bien que cela soit tout autre chose qu'évident – que la relation de Judas à Satan soit la même dans Jean que celle de Mc 8,33 suppose entre Simon-Pierre et Satan ; Jean lui-même, d'ailleurs, aurait la même représentation en 13,27 ("Satan entra en lui"). Mais rien ne nous assure que tel est le sens en Jn 6,70, qui emploie, non pas Satan, mais diabolos. L'interprétation qui identifie Judas à un "diable-instrument du Diable" offre l'inconvénient, d'abord, de supposer connu le sens de diabolos et de son dérivé français "diable", ensuite de faire de diabolos et de Satan des synonymes, enfin, d'identifier sans preuve un "diable" à un "instrument du Diable".

On voit qu'il s'agit là d'une interpretatio septuagintica et synoptica, qui comprend l'expression johannique d'après certains emplois de la Bible grecque, - surtout du Livre de Job –, et des Synoptiques. Mais une interpretatio graeca et Johannea est possible et nous semble préférable. En grec, diabolos, qui est attesté depuis Aristophane et Thucydide, veut dire "calomniateur", "accusateur calomnieux", et le contexte est ordinairement celui du tribunal et du procès.

Or, la tradition johannique ancienne a un fond hellénique et samaritain que plusieurs études récentes ont mis en relief. Aussi, l'emploi du mot diabolos, dans cette couche johannique ancienne, a-t-il pu venir en droite ligne de la tradition profane forensique des Grecs et avant que ne se fasse sentir l'influence de la Septante, qui avait rendu Satan par dialolos. Le mot a encore ce sens de "calomniateur" dans les Pastorales (1Tm 3,11; 2Tm 3,3 ; Tt 2,3). On peut donc penser qu'il y a eu un moment de la réflexion chrétienne où Judas était sans plus considéré comme un disciple félon, un homme qui avait d'abord suivi Jésus puis l'avait "livré". Or, "livrer" (paradidonai) se dit volontiers de celui qui accuse quelqu'un devant un tribunal, qui traduit en justice : il en est ainsi, dans le seul évangile de Matthieu, aux versets : 4,12 ; 5,25; 10,17.21 ; 18,34 ; 24,9. Le texte de Mt 5,25 est remarquable : l'antidikos (adversaire en justice) livre (paradô) au juge (kritê) ; mais, comme on le voit par 1Pi 5,8, l'antidikos peut être un diabolos, non un homme qui a subi une injustice, ni un médisant, mais calomniateur, quelqu'un qui allègue contre celui qu'il accuse des actions que l'intimé n'a pas commises, ou des paroles qu'il n'a pas prononcées, ou qui fausse le sens des paroles réellement prononcées, Judas serait donc stigmatisé par Jésus en Jn 6,70 comme un accusateur calomnieux, ce que l'évangéliste commente au v. 71 en disant que, si Jésus l'a ainsi qualifié, c'est parce que Judas s'apprêtait (êmellen) à le livrer (paradidonai). Comprendons : non à agir comme un "traître" (le mot prodotês n'est jamais employé à propos de Judas), mais comme une partie demanderesse qui dénonce Jésus au juge (Anne ou Caïphe) en alléguant contre lui une doctrine qui n'est pas la sienne.

Les traductions courantes de la première proposition de Jn 8,44 sont aussi contestables que celle de 6,70 : " Vous êtes du diable, votre père" (BJ), "Votre père, c'est le diable" (TOB), "The devil is the father you belong to" (Brown). Bultman a montré que, dans le syntagme tou patros tou diabolou, les deux derniers mots ne peuvent être en apposition. Mais, faute de trouver une signification à telle proposition ("vous êtes du père du diable"), il a supposé une traduction fautive d'un original sémitique qui, s'il avait été rendu littéralement, aurait eu la forme tou patros hymôn tou diabolou, auquel cas tou diabolou pourrait avoir la valeur d'une apposition. Mais cette hypothèse ne nous semble pas nécessaire. Si on rend, ici comme en 6,70, diabolos par "accusateur calomnieux" et si, ici comme là encore, on identifie celui dont il est question, non au "Diable", mais à Judas, le texte traditionnel se laisse interpréter à l'intérieur du grec et de la tradition johannique ancienne. Le sens serait : "vous êtes (issus) du (même) père que l'accusateur calomnieux (Judas) !".

<sup>1</sup> Texte de Raymond Bourgault, s.j. Source archives de RB écrit autour des années 1970.

## ÉVANGILE DE JEAN

Plusieurs traits du contexte proche ou éloigné de Jn 8,44 sont en harmonie avec cette interprétation.

Premièrement, il convient de remarquer d'abord que les loutaioi qui sont les interlocuteurs de Jésus durant toute la controverse de Jn 8,31-59, ne sont pas les "Juifs" en général, mais les "Judéens" en particulier. L'ethnique conserve la valeur du toponyme et désigne les habitants de la montagne de Juda.

Deuxièmement, comme tels, les Judéens s'opposent géographiquement aux Samaritains, de même que l'ancien royaume du sud s'opposait à l'ancien royaume du nord, et "Israël" à "Juda". Ils s'opposent aussi "généalogiquement" : les Samaritains sont expressément donnés comme fils de Jacob (Jn 4,12) ; les Judéens étaient évidemment fils de Juda ; cependant, cette descendance n'est pas évoquée directement mais allusivement ; on tentera plus loin d'en donner la raison.

Troisièmement, si les Judéens pouvaient taquiner ou injurier les Samaritains en rappelant que leur mère (cf. Jr 3,6-13, Ez 16 et 23) avait eu cinq maris (2R 17,29-41, cf. Jn 4,18), les Samaritains pouvaient répliquer en disant que les Judéens étaient nés d'une prostituée, Tamar, que leur ancêtre Juda avait rendue féconde (Gn 38,24 LXX, ek porneias, cf. Jn 8,41, ek porneias). C'est probablement à cause de cette insinuation, estimée malveillante, que Jésus est traité par les Judéens de "Samaritain" (Jn 8,48).

En quatrième lieu, il est clair que le thème de la controverse de Jn 8,31-59 est celui de la paternité et de la filiation : le débat tourne autour du problème de savoir de qui vraiment les interlocuteurs de Jésus sont les fils : d'Abraham, de Dieu, de Juda le patriarche (mais non pas du "Diable"). Jésus constate leur prétention à être fils d'Abraham ou fils de Dieu, et il insinue qu'ils sont en réalité de vrais fils de leur père, Juda le patriarche, qui a fait de Tamar une adultère et de toute sa descendance une "génération adultère". On peut penser qu'en termes différents, c'est la même idée qui se trouve en Mt 6,1-4, qui fustige la génération adultère et perverse de ses interlocuteurs, laquelle cherche un motif d'accusation contre Jésus. En cela, elle ressemble à Judas, fils de Simon Iscariote, elle a le même père que celui que la communauté chrétienne considère comme le calomniateur-type et qu'elle stigmatise polémiquement comme le type de la "judaité".

Cinquièmement, si Judas était un zélate et un sicaire, comme plusieurs le pensent, c'est de lui et non du "Diable" qu'il faut penser qu'il est un anthrôpoktonos, un "tueur" (Jn 8,44), non pas peut-être pervers mais "zélé". Le "zèle" du royaume de Dieu comme l'entendaient les patriotes le dévorait ; cette ardeur était la même que celle qui bientôt enflammera Saul de Tarse et le poussera à jeter en prison ceux de la Voie, les partisans d'un christ sauveur des hommes, les "christianoï" (Ac 11,26), qui attendaient le royaume de la puissance justifiante de Dieu et non de la violence meurtrière des hommes. Ce doit être pour la même raison que Judas a livré Jésus au juge. La communauté croyante se représente son Seigneur comme le premier prédicateur du royaume de Dieu et de sa justice pacifique, à avoir été livré à un tribunal juif, et elle se représente Judas comme le premier "livreur", le premier frère à avoir livré un frère à la mort.

Sixièmement, Judas était un "meurtrier dès le commencement" (ap' archês), et Jésus le savait ap' archês (cp 8,44 et 6,64). Il se peut que ce "commencement" soit celui de la venue à Jésus de deux disciples de Jean Baptiste (Jn 1,35-40), dont l'un était André, et dont l'autre reste inconnu et peut être Judas. Comme le numéral heis peut signifier "le premier", on pourrait traduire la parole de Jésus rapportée en 6,70, heis ex hymôn paradôsei me, "le premier d'entre vous – i.e. celui qui est venu à moi le premier –, est celui-là même qui va me livrer au juge".

Septièmement, l'accusation que Judas a portée contre Jésus peut être d'ordre doctrinal : il n'avait pas la notion "orthodoxe" du royaume de Dieu. Si Judas est l'"autre disciple" de Jn 18,15, on voit qu'il avait accès auprès du grand-père chez qui il a déposé son faux témoignage, et on comprend que Anne interroge Jésus sur sa doctrine (Jn 18,19).

Huitièmement, Judas est un faux témoin et sa déposition est mensongère. C'est un homme qui est venu à la vérité mais qui n'y est pas demeuré (Jn 8,44). Il profère le mensonge ek tôn idiôn (ibid) : ce génitif pluriel peut être neutre, et c'est ainsi qu'on l'entend d'ordinaire, mais il peut aussi être masculin comme en Jn 1,11 et 13,1 (cf. aussi Mt 25,14, Ac 4,23,

## ÉVANGILE DE JEAN

1Tm 5,8) ; et le génitif avec la préposition ek et le verbe lalein est comparable à Mt 12,34, ek tou perisseumatos tês kardias to stoma lalei, "la bouche parle de l'abondance du cœur". On peut comprendre que Judas, dont la bouche parle aussi de l'abondance de son cœur (mauvais), parle "depuis les siens", c'est-à-dire les loudaioi, dont, par son nom, il est le type.

Neuvièmement, Judas est le non-dit, non seulement de Jn 8,44, mais de plusieurs autres passages. En effet, comme on l'a insinué ci-dessus, Judas peut être le compagnon d'André dont le nom a été tu ; il peut être l'un de ceux auxquels Jésus ne se fiait pas (Jn 2,24s) ; Jésus a fait allusion à lui sans le nommer en 6,70 ; il peut être l'"autre disciple" de 18,15. Tout se passe comme si tout un courant de réflexion de la tradition johannique avait évité de nommer Judas par son nom. La raison de cette prétériton peut être que Judas était en passe de n'être plus tant considéré comme un individu que comme un représentant, un symbole, un persona dramatis, le diabolos-type, le premier de tous les "livreurs" des frères.

Dixièmement, d'après Jn 7,32 et 45,52, entre la prophétie obscure de Jésus de 6,70 et la controverse de 8,31-59, le cas de Jésus a déjà été référé au Sanhédrin. La prédiction est devenue réalité, il y a eu collusion entre Judas et les loudaioi, Judas a fait une première dénonciation. Ainsi s'expliquerait bien le émellen paradidonai de 6,71. Le narrateur souligne que Judas "était sur le point" de le livrer. Au temps des événements racontés au chapitre 8, c'est chose faite, et Jésus peut faire allusion, sans le nommer, au diabolos, au calomniateur dont les Juifs acceptent le faux témoignage sans se soucier d'entendre, comme l'exigeait Nathanaël, celui qui était accusé (Jn 7,45-52).

L'identification du père des loudaioi à Juda le patriarche peut être confirmée par une source extérieure à Jean. Il s'agit du Testament de Judas, dont la critique situe la composition entre le deuxième siècle avant et le deuxième siècle après le Christ. Entre ce texte et le passage dont nous nous occupons les parallèles sont remarquables.

Premièrement, l'expression akousate louda tou patros hymôn qui apparaît à 1,3 et XVIII, 2 équivaut à hymeis oun ha êkousate para tou patros de Jn 8,38. Il y a seulement cette différence que, dans le Testament, le père (Juda) est expressément nommé, au lieu que, dans Jean, l'identification dépend du contexte où les interlocuteurs de Jésus sont appelés loudaioi et référés énigmatiquement à leur père.

Deuxièmement, la dualité des esprits, de vérité et de tromperie, est exprimée dans le Testament (XX,1) sous la forme suivante : dvo pneumata skholazousi tô anthrôpô, to tês alêtheias kai to tês planês ; la formule se retrouve en 1Jn 4,16, to pneuma tês alêtheias kai to pneuma tês planês, et un peu différemment en Jn 8,44, qui oppose plutôt alêtheia et pseudos.

Troisièmement, le Testament fait un long rappel (XIII-XVIII) de la faute de porneia (le mot reveitn sept fois) du patriarche Juda. À ceci correspond la dénégation que les interlocuteurs de Jésus qui lui opposent lorsqu'ils croient comprendre qu'il fait allusion à leur descendance d'une prostituée (Jn 8,41).

Quatrièmement, à propos de l'astre qui s'élèvera de Jacob, le Testament (XXIV, 1) déclare solennellement : pasa hamartia oukh heuresetai en autô ("aucune faute ne sera trouvée en lui"), ce qui est un bon parallèle à Jn 8,46<sup>a</sup>, tis ex hymôn élenkhei me peri hamartias ;

Il est donc permis de conclure cette analyse de Jn 8,44 en disant que la traduction, "Vous êtes issus du même père que le calomniateur Judas" est en harmonie avec le contexte proche et éloigné, et qu'elle recourt à une phraséologie semblable à celle d'un document qui pouvait être connu des cercles johanniques.

Reste le texte de Jn 13,2. Ici, les modernes semblent avoir moins de difficultés que les anciens. En effet, la tradition manuscrite est fort embarrassée. Le début de la proposition participiale, qui est une principale, est le même partout : tou diabolou êdê beblêkotos eis tèn kardian. La proposition finale subordonnée est tantôt au subjonctif, tantôt à l'optatif : hina paradô (ou paradoi) auton. Il est remarquable que les variantes réellement pertinentes, et qui sont nombreuses, tournent toutes autour du syntagme qu'on rend en français par "Judas de Simon Iscariote". Les éléments du

## ÉVANGILE DE JEAN

syntagme sont tantôt conjoints tantôt disjoints ; Judas et Iskariôtes sont tantôt au nominatif tantôt au génitif, tantôt ils précèdent et tantôt ils suivent la proposition finale hina paradô (paradoi) auton. Voici les principales variantes.

Une première tradition a loudas Simônos Iskariôtou, avec le nominatif de loudas, l'ensemble étant placé après la proposition finale.

Une deuxième tradition a louda Simônos Iskariôtou, avec louda au génitif, avant la proposition finale et comme complément déterminatif de kardian.

Le minuscule 1242 a louda au génitif après kardian mais avant la proposition finale.

Quelques manuscrits ont loudas Simônos Iskariôtês, faisant d'Iskariôtes une épithète de Judas.

D'autres omettent le nom de Judas. Les éditeurs du GNT (Greek New Testament) ont opté pour la leçon que nous avons rapportée en premier lieu, mais en lui donnant l'indice de probabilité C. En effet, il est certain que les manuscrits qui soutiennent cette leçon n'ont pas une grande autorité. Aussi allons-nous proposer une autre voie.

Voici comment il nous semble qu'il est possible de reconstituer les grandes lignes de l'histoire de la tradition manuscrite.

Premièrement, en conformité avec les interprétations déjà proposées de 6,70 et de 8.44, nous supposons que diabolos avait, sous la plume du rédacteur originel, le sens d'"accusateur calomnieux".

Deuxièmement, nous supposons que tou diabolou est, d'une part, le sujet, comme il va de soi, de beblêkotos, mais aussi de hina paradô auton, et, d'autre part, le complément déterminatif sous-entendu de tên kardian.

Troisièmement, nous supposons que tout le syntagme loudas Simônos Iskariôtou est une interpolation d'un premier copiste.

En conséquence, nous traduisons – littéralement – le texte hypothétiquement originel, comme suit : "le calomniateur ayant désormais bien établi dans son cœur (le projet) de le livrer". Cette traduction ne semble pas pécher contre aucune règle de la grammaire grecque ni contre les usages traditionnels du lexique. L'emploi de ballô au sens d'agiter un projet dans son esprit est classique depuis Homère ; le parfait beblêka peut avoir le sens du moyen (cf. BDF 310<sup>2</sup>) ; comme le complément de lieu, eis tên kardian, renvoie au sujet du verbe, il n'a pas besoin d'être déterminé par un pronom réfléchi.

Ainsi, dans les trois emplois johanniques, le mot diabolos aurait le même sens, il désignerait la même persona dramatis, et il attirerait l'attention sur trois moments de la délation. Le mot signifierait partout "accusateur calomnieux", il désignerait toujours Judas, et cela à trois moments caractéristiques, et chaque fois en référence à Jésus, qui est donné comme celui qui sait ce qui lui advient. D'après Jn 6,70s, Judas s'apprête à dénoncer Jésus ; d'après 8,44, c'est chose faite, et Jésus est sous le coup d'une poursuite judiciaire, il y a seulement que la crainte de la foule empêche les gardes de s'emparer de lui (7,42) ; d'après 13,2, le projet de dénonciation effective et aboutissant à une arrestation est bien établi (beblêkotos, au parfait) dans le cœur de Judas.

L'Évangile de Jean garderait ainsi la trace d'un moment de la réflexion chrétienne sur le drame de la mort de Jésus, où le rabbi n'apparaissait pas encore comme le Vainqueur apocalyptique qui doit triompher de l'Adversaire. Jésus est encore considéré comme le maître dont la doctrine sur le royaume de Dieu avait inquiété les zélotes et les grands prêtres, et qui avait été accusé d'une faute contre la Loi et, ainsi, injustement condamné à mort. Corrélativement, l'accusateur, le diabolos, s'il était aux yeux des hébreophones, un satan, n'était pas encore le Satan des Synoptiques et de Jn 13,27, encore moins le "diable" de nos traductions. On doit supposer des helléno-chrétiens, familiers avec l'usage forensique du mot diabolos chez les Grecs, et qui n'ont pas encore songé à penser le mystère de Jésus au moyen du schème vétéro-testamentaire de l'Accusateur céleste. En quête de la signification des événements récents, ils en sont encore à réfléchir sur le partage des responsabilités humaines dans la condamnation de Jésus. Chacun savait que c'est Pilate qui avait "livré" Jésus à la mort. Mais on s'assurait de plus en plus que c'est Caïphe qui l'avait livré à Pilate. Et il apparut bientôt que Judas, qui ne joignait pas le groupe des anciens disciples, était un chaînon important dans la trame des responsabilités, et que c'est lui qui avait livré Jésus à Caïphe. Ainsi, de Pilate on était remonté à Caïphe et de celui-ci à Judas : c'est par lui, a-t-on pu penser pendant quelque temps, que tout le drame a commencé.

---

<sup>2</sup> BDF = A Greek Grammar of the New Testament (BDF)

## ÉVANGILE DE JEAN

Mais la quête des origines ne s'est pas arrêtée là, car Judas lui-même n'apparaissait pas, à la réflexion théologique comme une cause suffisante. Le mouvement de régression vers l'origine et le transcendant pouvait encore franchir trois ou quatre étapes : de Judas on remontait à Jésus, dont on disait qu'il s'était livré librement et qu'on ne lui enlevait pas sa vie mais qu'il la donnait de lui-même ; de Judas on pouvait aussi remonter aux Juifs, dont il était le type, et ainsi à Juda le patriarche ; mais les Juifs – comme Jésus ! – apparurent bientôt comme étant les exécutants d'une volonté divine. Il y a donc dans l'Évangile de Jean, six ou même sept niveaux, sinon de rédaction, du moins de réflexion sur la cause de la mort de Jésus :

1. d'après Jn 19,10.16 c'est Pilate qui est responsable ;
2. d'après Jn 19,11, Caïphe a un plus grand péché (cf. 19,30) ;
3. d'après Jn 6,70 ; 8,44 et 13,2, c'est Judas, parce qu'il a livré Jésus à Caïphe ;
4. d'après Jn 10,18 et 13,1, Jésus donne sa vie de lui-même ;
5. d'après Jn 8,44 et son contexte, ce sont les Juifs en général, récapitulés en Juda leur ancêtre, qui portent la responsabilité ;
6. d'après Jn 13,27, le responsable est Satan, qui est entré en Judas ;
7. d'après Jn 3,16 (cf Rm 8,32), c'est Dieu qui livre Jésus.

Si ces niveaux de réflexions étaient aussi des niveaux de rédaction, il faudrait dire que les trois passages concernant Judas le diabolos se situent au tournant de la troisième à la quatrième étape ; l'évangéliste qui met en relief le rôle de Judas le calomniateur, est aussi celui qui souligne chaque fois que Jésus savait ce que tramait son disciple félon, et qu'il ne s'opposait pas ouvertement à la réalisation de son projet. Il dira – ensuite et ailleurs, ou il rend possible que d'autres disent à sa suite –, que, ce faisant, Jésus, en véritable fils, obéissait au Père. Ainsi, la théologie de la filiation divine s'enracinait dans une réflexion intense sur ce qu'on pouvait inférer, d'après les faits, de l'intériorité mystérieuse du rabbi qui ne parlait jamais qu'en paraboles (Mc 4,34) et dont tous les comportements n'étaient que des signes.

Raymond Bourgault  
Université du Québec à Montréal